

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

42^{ème} rallye national PEA de la Luronne

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	lundi 2 MAI 2017
Ouverture des engagements :	lundi 2 MAI 2017
Clôture des engagements :	lundi 22 MAI 2017 à minuit
Parution du road-book :	samedi 27 MAI 2017
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 27 MAI 2017 de 9 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 dimanche 28 MAI 2017 de 9 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 vendredi 2 JUIN 2017 de 9 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Vérifications des documents et des voitures le :	vendredi 2 JUIN 2017 de 11h00 à 16H00
Lieu :	Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Heure de mise en place du parc de départ le :	vendredi 2 JUIN 2017 à 11h15
Lieu :	Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :	vendredi 2 JUIN 2017 à 16h15
Lieu :	salle de la CRAM, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Publication des équipages admis au départ le :	vendredi 2 JUIN 2017 à 16h15
Lieu :	parc fermé, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Publication des heures et ordres de départ le :	vendredi 2 JUIN 2017 à 16h15
Lieu :	parc fermé, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Briefing des pilotes prioritaires le :	écrit distribué aux vérifications administratives
Départ de :	parc fermé, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Publication des résultats partiels le :	vendredi 2 JUIN 2017 à 23h00
Lieu :	parc fermé, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Arrivée à :	parc fermé, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Vérification finale le :	samedi 3 JUIN 2017
Lieu :	Garage BEAUREGARD PEUGEOT, 4 Avenue de VERDUN à LUXEUIL LES BAINS
Publication des résultats du rallye le :	samedi 3 JUIN 2017 un quart d'heure après l'arrivée du dernier concurrent
Lieu :	parc fermé, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS
Remise des prix le :	samedi 3 JUIN 2017 à 20h30
Lieu :	Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Luronne organise en qualité d'organisateur administratif et technique avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLx) et de la ville de LUXEUIL LES BAINS, sous le patronage du Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, un rallye automobile dénommé : **42^{ème} rallye national PEA de la Luronne.**

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le 23/3/2017 sous le numéro 36 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 411 en date du 25/4/2017

Comité d'Organisation

Président : Michel MAUVAIS
Membres : Comité directeur de l'ASA Luronne
Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA Luronne, 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE
Téléphone : 03.84.75.78.42
Fax : 09.71.70.68.60
Permanence du Rallye : Salle de la CRAM
Lieu, date, horaire : Place du 8 MAI, 70300 LUXEUIL LES BAINS
vendredi 2 JUIN 2017 de 11h00 à 23h30
samedi 3 JUIN 2017 de 6h30 à 22h30

Organisateur technique

Nom : ASA Luronne
Adresse : 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

		Claude CONDAMIN	licence 0314/122813
		Gérard SIMON	licence 0419/12017
		Claude PETOT	licence 0409/3614
Directeur de Course :	au PC	Daniel BLANQUIN	licence 0308/1941
Directeurs de Course Adjoints :	adjoint au D/C au PC	David POUPON	licence 0413/36906
	Voiture tricolore	Michel PISSARD	licence 0409/5461
	Voiture damier	Jean-Pierre SIMON	licence 0409/2746
	ES 1 au PC	Denis DUROC	licence 0411/147050
	ES 2 au PC	Jean-Christophe OUDIN	licence 0204/236865
	ES 1	Thierry COURANT	licence 0409/16140
	ES 1 adjoint	Martial PEUGEOT	licence 0405/44386
	ES 2	Gérard FINQUEL	licence 0405/1913
	ES 2 adjoint	Francis CHARTON	licence 0421/26216

Médecin Chef :

Commissaires Techniques responsable :

Commissaires Techniques :

		Docteur Eliane BRETEL	
		Claude CUENOT	licence 0405/4454
		André LALLEMAND	licence 0411/55989
		Raphaël PELLICCIA	licence 0421/214364
		Serge BULLIER	licence 0409/19678
		Jean-Louis REVERCHON	licence 0421/6835

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :

		Monique FRANCE	licence 0409/29181
		Elisabeth LOUIS	licence 0313/1287

Chargés des relations avec la presse :		Pascal ROY	licence 0409/6829
--	--	------------	-------------------

Chargée des commissaires		Sandrine ULRICH	licence 0409/238005
--------------------------	--	-----------------	---------------------

NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 42^{ème} rallye national PEA de la Luronne compte pour la coupe de France des rallyes 2017, les challenges de la ligue BFC 2017, les challenges STPI-PRE-SEROUX, VED et ASA LURONNE 2017.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA la liste des engagés avec les heures de convocations aux vérifications administratives et techniques qui auront lieu le : vendredi 2 JUIN 2017 de 11h00 à 16h00 Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS.

Les vérifications finales seront effectuées : garage PEUGEOT BEAUREGARD, 4 Avenue de Verdun à LUXEUIL LES BAINS.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 42^{ème} rallye national PEA de la Luronne doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 22 MAI 2017.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 525 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 475 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA): 425 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1050 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée suivant le détail présent dans le road book, à proximité de la gare de LUXEUIL LES BAINS.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 42^{ème} rallye national PEA de la Luronne représente un parcours de 355,7 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 118,8 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5-7 : la Superbe de 14,9 km.

ES 2-4-6-8 : la HAUTE-COMTE de 14,8 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

L
I
B
R
A
I
R
E
D
E
L
A
B
L
I
M
E
N
T
A
R
C
H
I
V
E
S

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : samedi 27 MAI 2017 de 9 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
dimanche 28 MAI 2017 de 9 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
vendredi 2 JUIN 2017 de 9 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Ordre de départ : les voitures modernes partiront 15 minutes après le dernier concurrent VHC

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

a) - Prix en espèces :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
SCRATCH	1000€	600€	400€	
GROUPES	320€	200€	120€	
CLASSES				
+ de 10 partants	460€	210€	120€	80€
5 à 9 partants	460€	160€	80€	
1 à 4 partants	460€			
EQUIPAGE 100% FEMININ	460€	Moins de 3 partants 50%		

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, FRC, R, GT de Série 2 roues motrices.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

TROPHEE FRANCOIS GRANDJEAN: Un trophée sera remis au pilote ayant remporté le plus grand nombre de temps scratch sur les 8 épreuves chronométrées.

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le copilote de chaque équipage vainqueur de classe recevra une coupe.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le samedi 3 JUIN 2017, Place du 8 MAI à LUXEUIL LES BAINS, à 20h30. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

www.asaluronne.fr